

L'ENNEMI INVISIBLE

Amounté Glossanté



LOUIS, LE PRÉSENTATEUR

Toujours de bon conseil, notre animateur vedette aime prendre soin de ses téléspectateurs. Prévention et bons gestes au quotidien sont au cœur de ses préoccupations. Sa devise ? On ne badine pas avec la santé!



AÏSSATOU, LA MÈRE

Aïssatou est une mère aimante qui ne pense qu'au bien-être de ses enfants, mais sait-elle que certains dangers sont invisibles au sein de son foyer?



AMINATA, LA SŒUR D'AÏSSATOU

Lors d'une visite à sa sœur, Aminata révèle les causes du drame qui ont touché Moussa et sa famille.



MOUSSA ET SA FEMME,

Par habitude et nécessité, Moussa et sa famille se réchauffaient au brasero, mais en une nuit, leur vie va changer...



LE MÉDECIN,

Lors de réunions à l'association, le médecin explique les bons gestes à avoir pour éviter les drames.



LES FILLES D'AÏSSATOU



HOMME

Participant de l'association.



AMINATA EST VENUE VOIR SA SŒUR AÏSSATOU. CETTE ANNÉE, LE FROID A COMMENCÉ TÔT... L'HIVER EST RIGOUREUX. LES ENFANTS SE PLAIGNENT.



















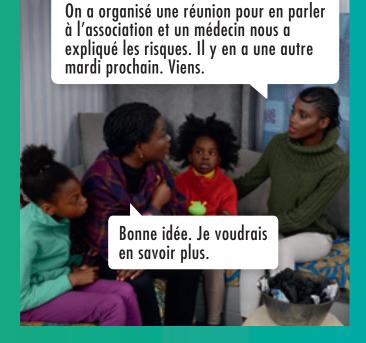


AÏSSATOU DEMEURE SONGEUSE UN LONG MOMENT. ENFIN, ELLE PARLE.



Amis téléspectateurs, n'utilisez jamais de brasero ou d'autres appareils de cuisson à l'intérieur. Ce n'est pas fait pour ça. C'est très dangereux voire mortel. Pour vous chauffer, utilisez uniquement des vrais chauffages, adaptés. Et ne bouchez jamais les aérations.





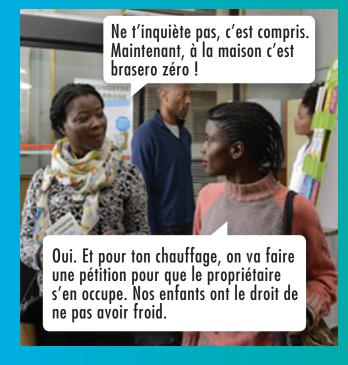














Voilà qui est bien parlé! Si vous avez un doute et que vous pensez que vous-même ou quelqu'un est victime d'une intoxication au monoxyde de carbone appelez sans attendre le samu (15) ou les pompiers (18).



ET SI ON PARLAIT DU MONOXYDE DE **CARBONE?**

- Le monoxyde de carbone est un gaz qui a une odeur
 - VRAI
 - FAUX
- On peut utiliser le brasero comme 2 chauffage
 - VRAI FAUX
- Seul le brasero produit du monoxyde de carbone
 - VRAI FAUX

- Il faut vérifier ses installations régulièrement
 - VRAI FAUX
- Si on pense avoir une intoxication au monoxyde de carbone, il faut immédiatement sortir
 - VRAI FAUX

RÉPONSES

- 1 Faux: Le monoxyde de carbone est un gaz sans odeur, non irritant et donc invisible, c'est pourquoi il est très dangereux. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène et peut donner des maux de têtes, des nausées, une grosse fatigue, et dans les cas les plus graves, provoquer le coma voire le décès.
- 2 Faux: Le brasero est un appareil de cuisson, ne l'utilisez jamais à l'intérieur. Il peut produire du monoxyde de carbone et ne doit surtout pas être utilisé dans un milieu fermé.
- 3 Faux: Chaudière, chauffe-eau, poêle, chauffage d'appoint non électrique, cheminée, cuisinière, brasero et barbecue, groupe électrogène, moteur de voiture, de moto

- ou appareil de bricolage peuvent produire du monoxyde de carbone s'ils fonctionnent mal. À noter, ce gaz ne provient pas des appareils électriques comme les radiateurs électriques.
- 4 Vrai: Avant chaque hiver, vous devez faire appel à un professionnel qualifié pour entretenir et contrôler vos installations (chaudière, chauffe-eau, insert et poêle) et faites aussi vérifier et entretenir vos conduits de fumée par un ramonage mécanique.
- 5 Vrai: Dès que vous avez les signes d'une intoxication, aérez immédiatement en ouvrant les portes et fenêtres de votre logement et arrêtez si possible vos appareils. Vous devez appeler le 18 ou le 15, et attendre l'avis des pompiers ou de professionnels avant de rentrer chez vous.

. 0 .0 0 0 0 0 0 0 0 0 00000 0 0 o o o o \bigcirc

 \circ

0

° 0

0

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent

tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi 0000

 \bigcirc

0

FAITES VERIFIER ET ENTRETENIR

0 0 0

avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...

RESPECTEZ

0 0

0

0

 \bigcirc

 \bigcirc

0

 \bigcirc

0

le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)



au moins 10 minutes par jour



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.



Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

www.inpes.sante.fr

Institut national de prévention et

d'éducation pour

la santé